

TOURNOI POUSSIN / BENJAMIN
CD93TT / CD95TT / CD78TT

Coefficient épreuve : 0,50

Il se déroule au Palais des Sports des 7 Mares
Rue de la Beauce ; 78310 MAUREPAS
Le Dimanche 09 Mars 2025 sur 25 tables

Déroulement de l'épreuve :

Le tournoi est ouvert aux joueuses et joueurs licenciés (loisirs et compétitions) dans les départements de la Seine-Saint-Denis, du Val d'Oise et des Yvelines. Les licences "Loisirs" seront transformées automatiquement en licences "Compétitions".

Pour participer le jour de l'épreuve, les joueurs doivent être en règle avec le règlement sur la certification médicale et sur la tenue sportive selon les règlements de la FFTT (short et maillot obligatoires).

Les horaires définitifs de pointage sont diffusés par les Comités Départementaux le Mardi 05 Mars 2025.

L'épreuve est gérée sous SPIDD. Tout joueur inscrit dans un tableau, qui ne se présente pas à la table de pointage avant l'heure de clôture, est définitivement retiré de la liste des engagés avant la constitution des poules. Il n'y a aucune possibilité de réintégrer un joueur une fois que les poules sont éditées.

Organisation de l'épreuve :

Les joueurs sont répartis dans des poules de 3 suivant les points classements sur la licence. Tous les joueurs rentrent ensuite dans un tableau à élimination directe.

En fonction de l'avancement des tableaux et du nombre d'engagés, le juge-arbitre de l'épreuve peut adapter la formule de la compétition afin de respecter au mieux les horaires.

Tout litige faisant suite à un cas non prévu au présent règlement, sera tranché par le juge-arbitre de l'épreuve.

8 catégories seront organisées : "2014 Filles", "2015 Filles", "2016 Filles", "2017 et + Filles", "2014 Garçons", "2015 Garçons", "2016 Garçons", "2017 et + Garçons".

La compétition se déroule avec des balles agréées de couleur blanche fournies par le Comité. Pour tous les tableaux, les parties se déroulent au meilleur des 5 manches (3 manches gagnantes).

Le coaching à la table est autorisé. Les parties sont arbitrées par les participants.

Inscription



Les clubs doivent impérativement inscrire leurs joueurs directement sur l'espace SPID "MONCLUB" (<https://monclub.fft.com>) au plus tard le Lundi 03 Mars 2025. (aucune inscription en retard ne sera tolérée).

Toute absence d'un joueur, qui s'est inscrit, sera pénalisée de 15 € (sauf justificatif médical).

Droits à l'image

En application de l'article L333-1 du Code du Sport, les participants autorisent la publication par le CD78TT, le CD93TT et le CD95TT, des photographies prises lors de cette compétition. Toutefois, les CD78TT, CD93TT et CD95TT peuvent accepter une opposition expresse d'un participant qui serait formulée et motivée par écrit auprès de son Comité.

Droits d'engagement

Le droit d'engagement est gratuit.

Remise des récompenses

Les quatre premiers de chaque tableau sont récompensés.

Responsabilité

Les trois Comités Départementaux de Tennis de Table et le club organisateur ne peuvent être rendus responsables des vols pouvant survenir au cours de la compétition.

**TOURNOI
POUSSINS
BENJAMINS
78 93 95**

*Inscriptions jusqu'au 3 mars
Horaires indiqués à partir du 4 mars
>> Gratuit <<
Buvette sur Place*

DIMANCHE 9 MARS 2025

**Palais des Sports d'Elancourt
Accès par la rue de la Beauce
78310 MAUREPAS**

*Inscriptions
sur SPID Mon Club*